

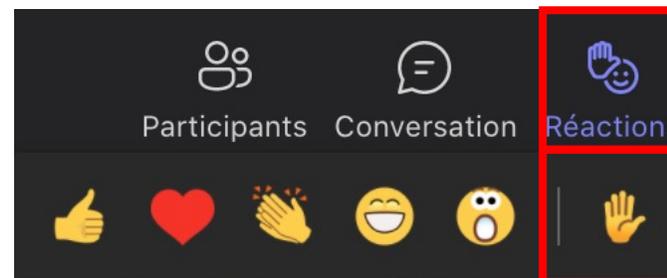
MODE OPÉRATOIRE

B.A.-BA DE LA RÉUNION À DISTANCE ET TEAMS :

- Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

POUR INTERVENIR ET ÉCHANGER AVEC LES INTERVENANTS :

- Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main » ;
- Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable).**





STADE LOUIS-NICOLLIN

**PLUS QU'UN STADE
UN LIEU DE VIE**



RDV visio thématique : HYDRAULIQUE

6 JUILLET 2022

INTRODUCTION : **CONTEXTE DE LA CONCERTATION CONTINUE**

- ↘ **Une première étape : la concertation préalable du 30 août au 15 octobre 2021.**
- ↘ **À l'issue de laquelle, les garantes de la CNDP ont émis des recommandations.**
- ↘ **Aujourd'hui, une nouvelle étape : la concertation continue pour continuer d'échanger.**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

• Site internet

www.stadelouisnicollin.fr

(fiches, formulaire d'expression...)



• Fiches thématiques

- Hydraulique
- Environnement
- Mobilité, accessibilité et stationnement
à venir
- Architecture, insertion paysagère et sûreté
à venir

• RDV visio thématiques

- environnement
11 juillet – 13h-14h
- Mobilité, accessibilité et stationnement
à venir



• Atelier architecture, insertion paysagère et sûreté

à venir

Inscrivez-vous à la newsletter :

www.stadelouisnicollin.fr

Pour contacter la garante

sofia.aliamet@garant-cndp.fr

ORDRE DU JOUR

- ↘ **Actualité du projet** – *Jean-Pierre MASSINES*
- ↘ **La CNDP et la concertation continue** – *Sofia ALIAMET*
- ↘ **Présentation des enjeux hydrauliques** – *Tristan RAMBION et Nicolas ZUMBIEHL*
- ↘ **TEMPS D'ÉCHANGE**

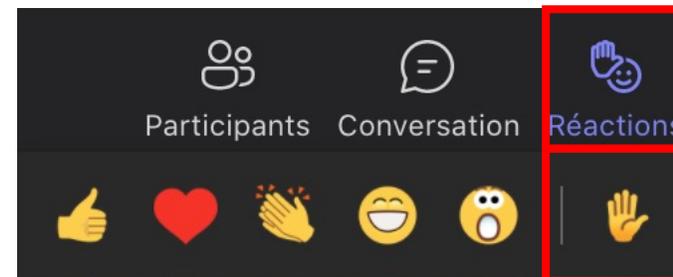
MODE OPÉRATOIRE

B.A.-BA DE LA RÉUNION À DISTANCE ET TEAMS :

- Présentation > assurez-vous que votre nom soit bien renseigné (renommez-le vous-même si besoin) ;
- Coupez votre micro lorsque vous ne prenez pas la parole ;
- Avant de signaler tout problème de micro et de son : vérifiez que le volume n'est pas coupé sur votre ordinateur ainsi que le périphérique éventuel activé (casque, écouteurs).

POUR INTERVENIR ET ÉCHANGER AVEC LES INTERVENANTS :

- Demandez la parole en cliquant sur le picto « Lever la main » ;
- Merci de patienter, la parole vous sera donnée par l'animateur ;
- Activez alors votre micro et votre caméra le cas échéant ;
- Vérifiez en même temps si vous entendez bien les autres participants ;
- **À la fin de chacune de vos interventions, désactivez votre micro (ordinateur ou portable).**



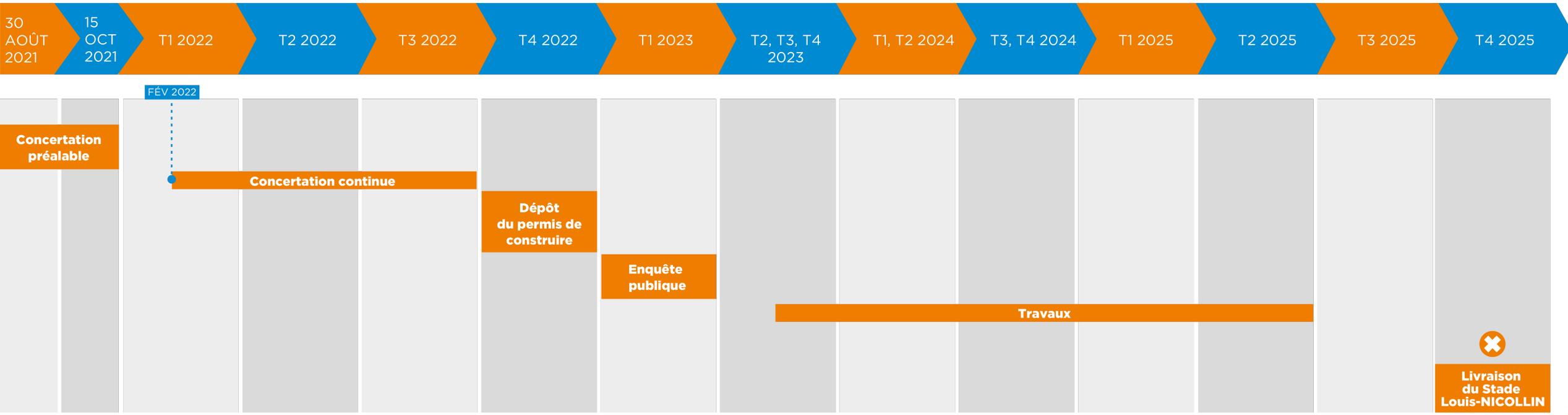
STADE
LOUIS-NICOLLIN

LE PROJET DE STADE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Jean-Pierre MASSINES

Directeur projet Stade Louis-NICOLLIN
MHSC

CALENDRIER DU PROJET



STADE
LOUIS-NICOLLIN

LA CNDP ET LA CONCERTATION CONTINUE

Sofia ALIAMET

Garante de la concertation continue
CNDP

La Commission nationale du débat public



Les principes de la CNDP et le rôle de la concertation de suivi

Les 6 principes de la CNDP



INDÉPENDANCE
Vis-à-vis de toutes
les parties prenantes



NEUTRALITÉ
Par rapport au projet



TRANSPARENCE
Sur son travail,
et dans son exigence vis-à-vis
du responsable du projet



ARGUMENTATION
Approche qualitative
des contributions,
et non quantitative

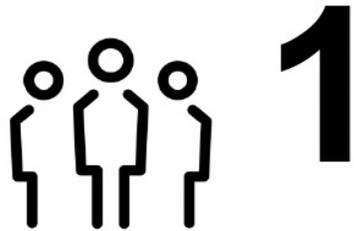


ÉGALITÉ DE TRAITEMENT
Toutes les contributions
ont le même poids,
peu importe leur auteur



INCLUSION
Aller à la rencontre
de tous les publics

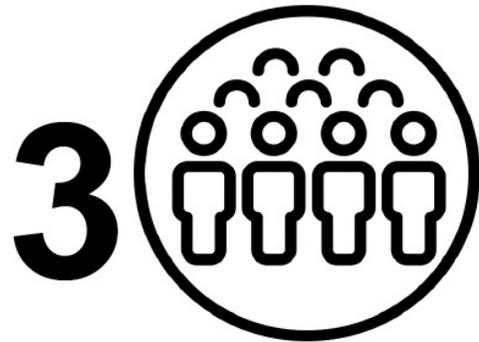
La concertation préalable, et après ?



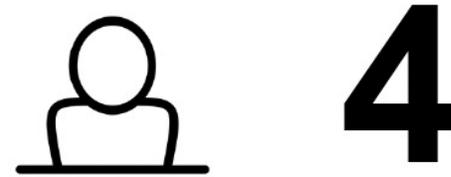
Les tiers garants publient le bilan de la concertation préalable



Le responsable du projet répond aux enseignements de la concertation



La Commission nationale rend un avis sur la qualité de cette réponse



Si le projet se poursuit, la concertation avec le public se poursuit également, sous l'égide d'un garant de la CNDP

La concertation préalable, et après ?

« Les publics doivent pouvoir suivre facilement les étapes d'avancement du projet, y être pleinement associés, tout particulièrement à l'approche de décisions clés devant être prises par le MO, et surtout en être informés régulièrement »

Lettre de mission de Chantal JOUANNO

Contactez la garante

sofia.aliamet@garant-cndp.fr

07 68 27 61 60

LES ENJEUX HYDRAULIQUES

Tristan RAMBION

Responsable d'opérations Direction de l'Aménagement, de la Construction et du Renouvellement Urbain – SA3M

Nicolas ZUMBIEHL

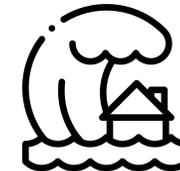
Chef du service GEMAPI – Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations – Direction de l'Eau et de l'Assainissement – 3M

Politique publique de la Métropole Améliorer la résilience du territoire



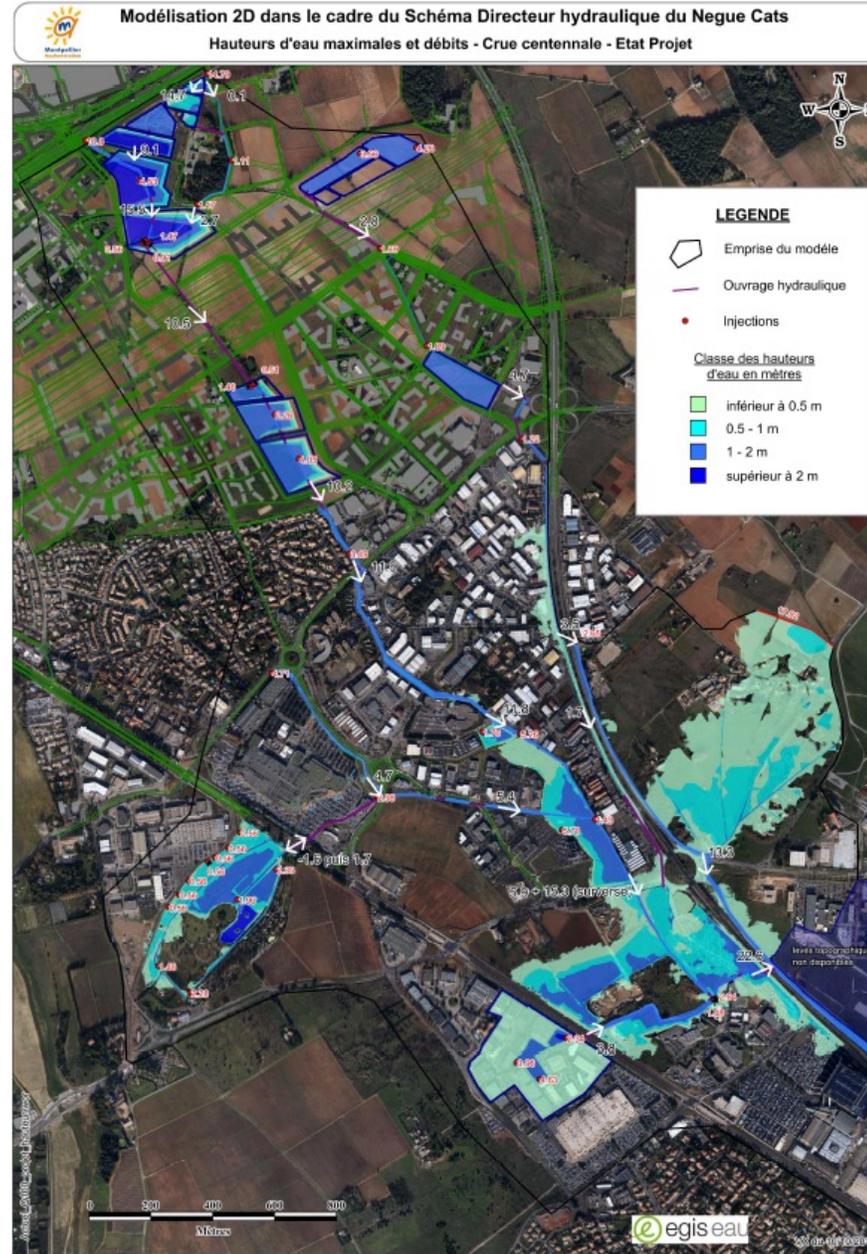
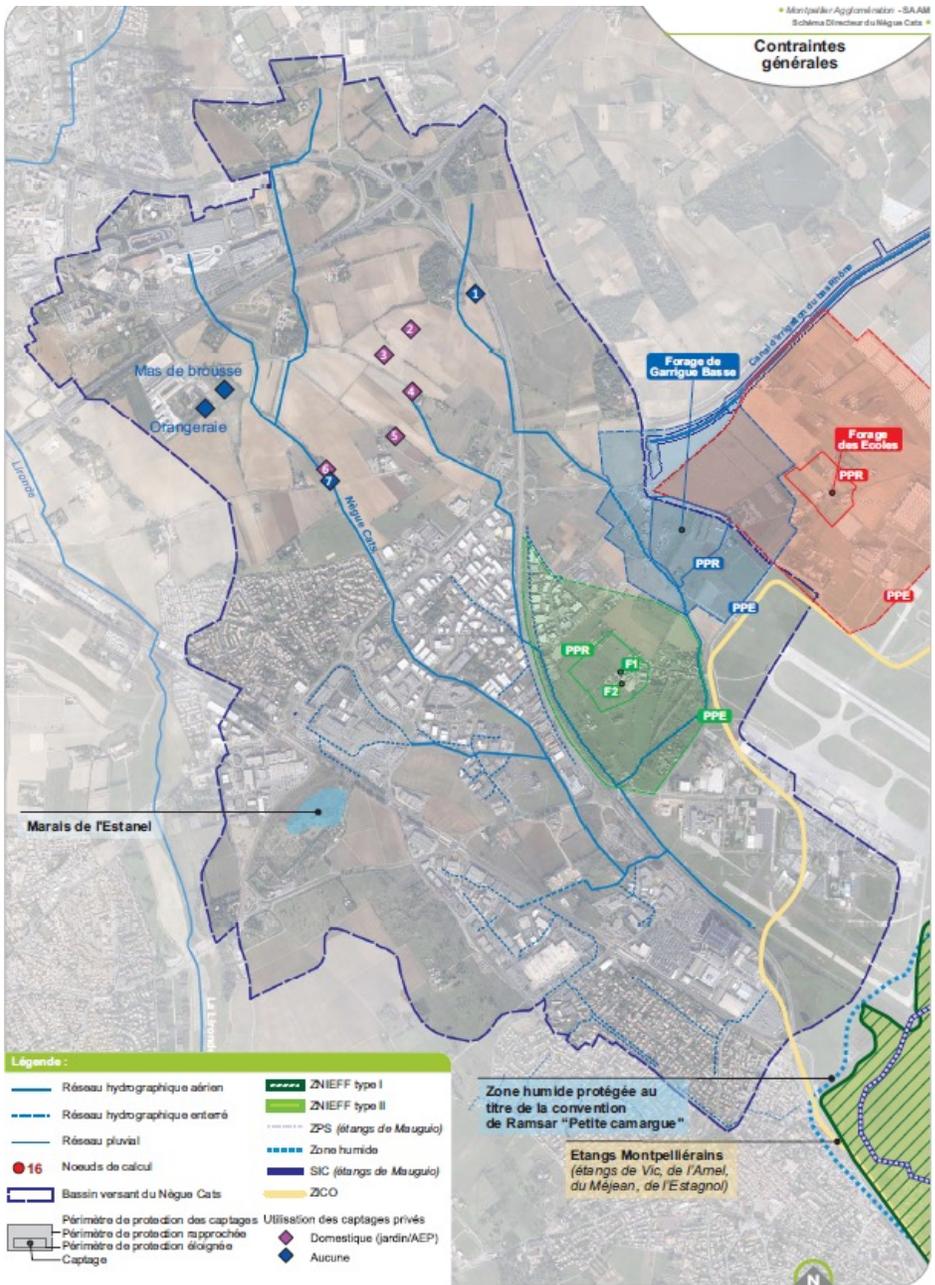
L'objectif de la Métropole est d'améliorer la résilience du territoire et des milieux aquatiques face aux risques d'inondations et aux effets du changement climatique

- en **augmentant la protection des populations, des biens et des activités économiques**
- en orientant les secteurs en développement en dehors des zones à risques et en **favorisant un renouvellement urbain résilient**
- en aidant à **organiser la gestion de crise**
- en **préservant et restaurant les milieux aquatiques** : cours d'eau, zones humides et chemin de l'eau



Cela permet de réduire durablement les risques et le coût des dommages lié aux inondations, tout en conservant et restaurant les multiples fonctionnalités des milieux aquatiques

SCHÉMA DIRECTEUR HYDRAULIQUE DU NÈGUE CATS

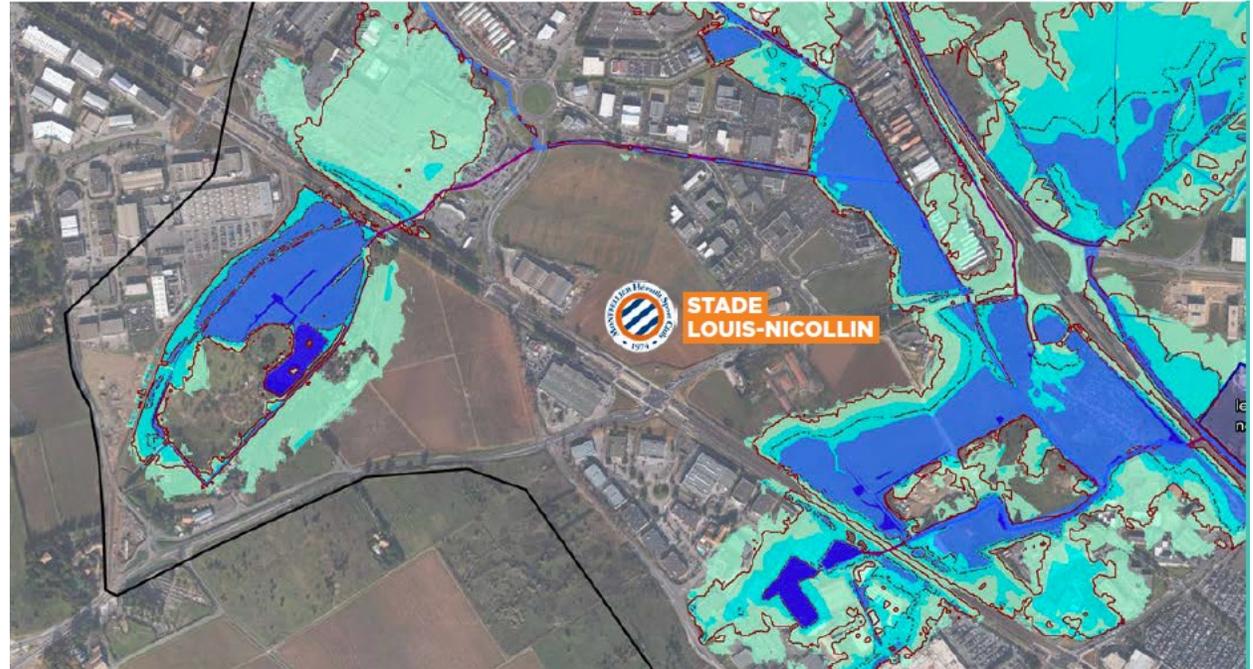


Un schéma directeur à l'échelle de tout le bassin versant du Nègue Cats, depuis Cambacérès jusqu'au Fenouillet a été réalisé en 2014. Il a fait l'objet d'une modélisation hydraulique.

LE SCHEMA DIRECTEUR À L'ÉCHELLE DE LA ZAC ODE À LA MER

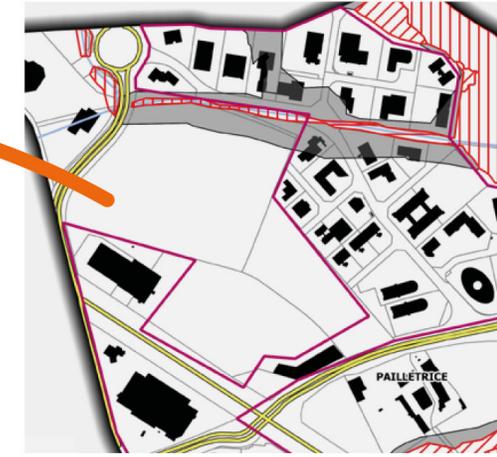
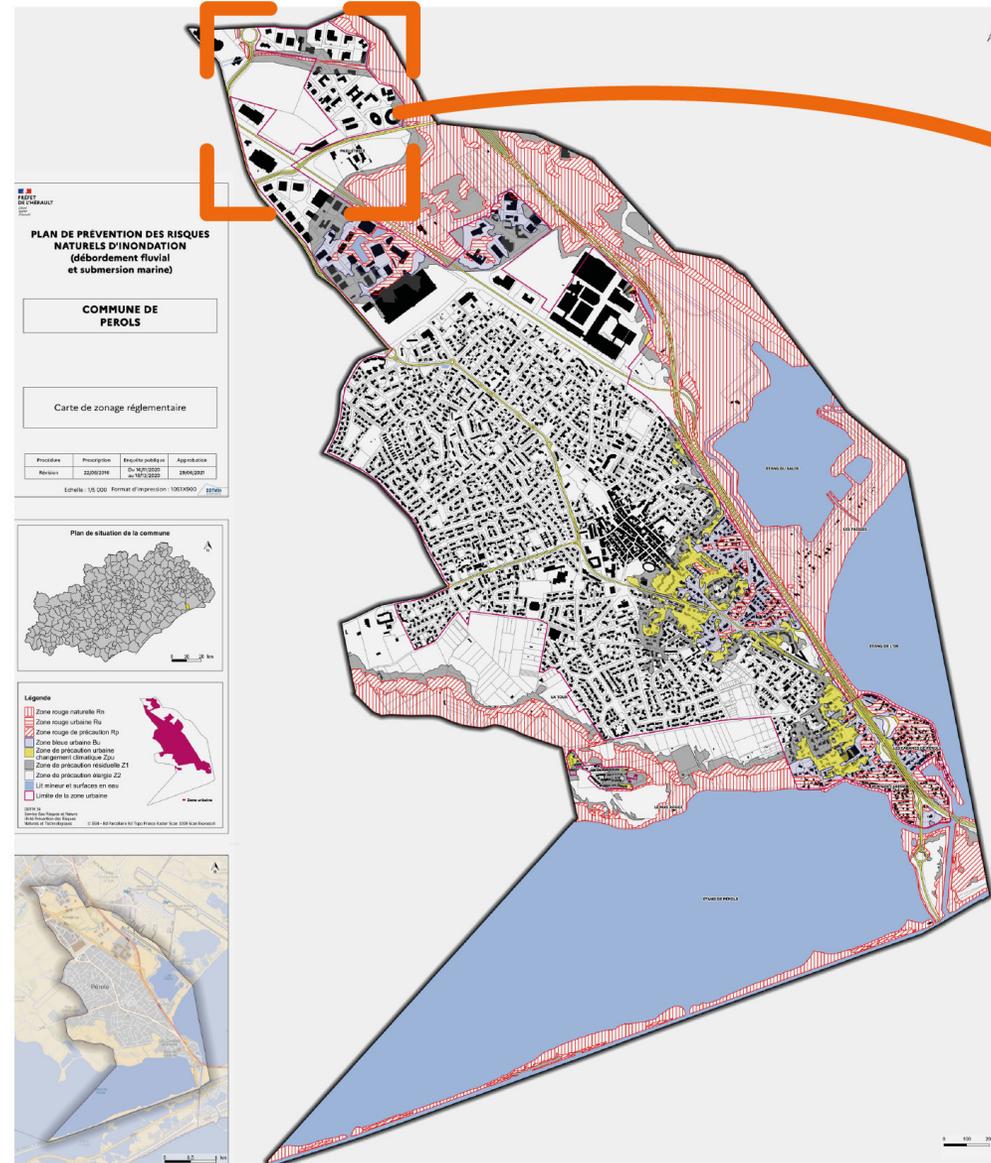
- Le cours d'eau **Nègue-Cats** borde à l'est la ZAC Ode Acte 1.
- Dans le cadre d'un travail partenarial entre les différents acteurs de l'aménagement du territoire sous l'égide des services de l'État, il est l'objet d'un **programme d'aménagement de prévention des inondations**.

CARTOGRAPHIE DES HAUTEURS D'EAU MAXIMALES DU NÈGUE-CATS POUR L'ÉVÈNEMENT DE SEPTEMBRE 2014



LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES INONDATION (PPRI)

- Le PPRI de PérOLS a été approuvé en juin 2021. Il est conforme au schéma directeur du Nègue Cats. La zone d'implantation du stade est située en dehors de la zone inondable identifiée au PPRI de PérOLS.



Zonage du plan de prévention des risques naturels d'inondation pour la commune de PérOLS

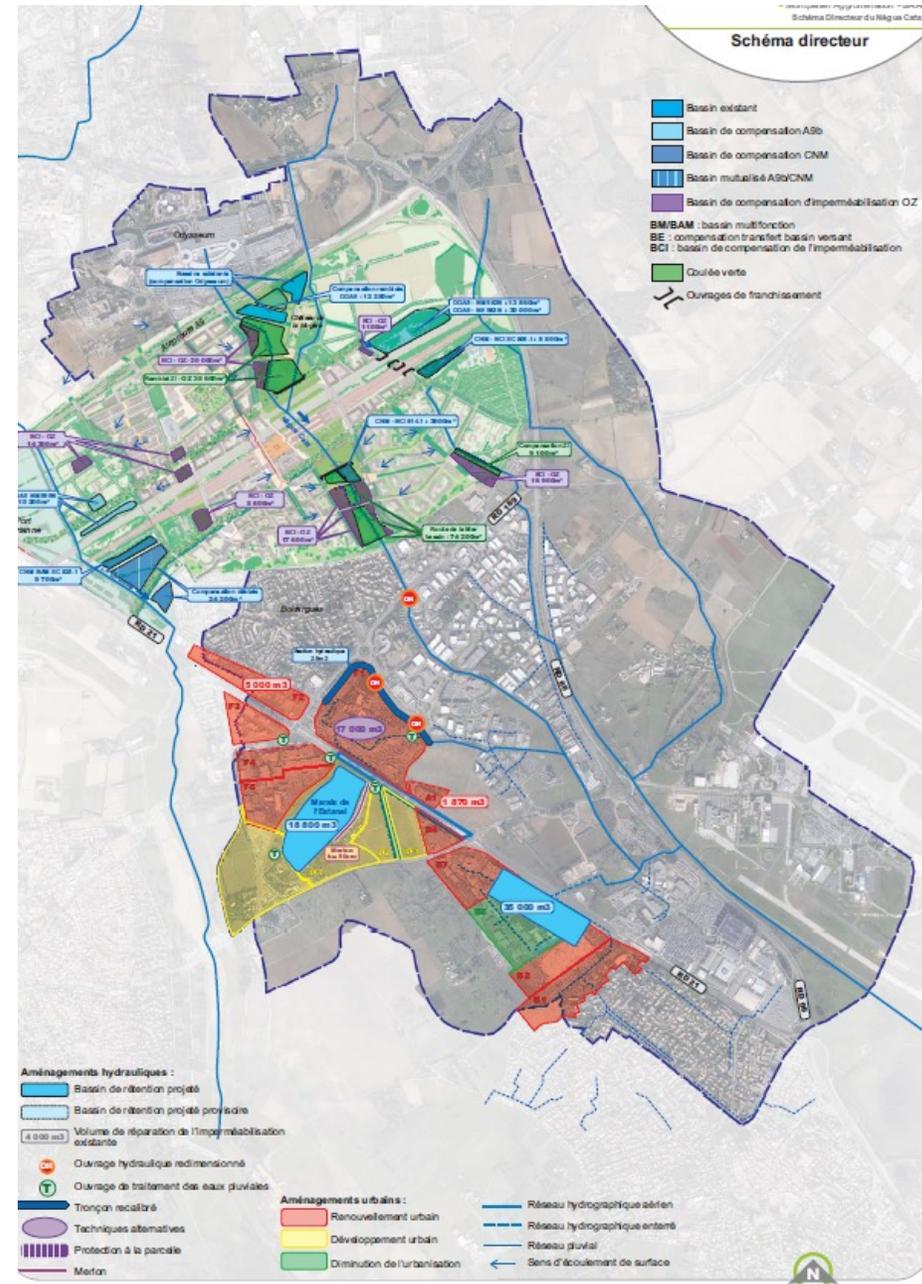
PRÉSERVER L'ÉQUILIBRE DES ÉTANGS

- La réflexion sur la préservation de l'équilibre des étangs est **portée par le SYMBO, Pays de l'Or et la Métropole de Montpellier.**
- Une grande **étude** sur le fonctionnement hydrodynamique de l'étang de l'Or a été réalisée par le SYMBO.
- **Elle conclue que l'équilibre sur la salinité est lié aux apports d'eaux douces et à l'évaporation.**



LES ÉQUIPEMENTS POUR PRÉSERVER LA SALINITÉ DES ÉTANGS

- Au stade de l'ensemble du bassin versant, la Métropole participe aux discussions sur l'évolution et le devenir de l'étang.
- À l'échelle de l'ouest de l'étang, le schéma directeur du Nègue Cats, déjà réalisé sur Cambacérès Nord et Ode Acte 1 permet de réguler grâce aux bassins d'écrêtement l'apport d'eau douce dans l'étang.
- La réalisation des bassins de Cambacérès Sud et des autres secteurs d'Ode (Fenouillet, Estanel, etc...) permettra de continuer cette régulation.
- La mise en œuvre du schéma directeur du Nègue Cats permet également de limiter les apports de pollution dans l'étang.



STADE
LOUIS-NICOLLIN

**LA PAROLE
EST À VOUS !**

MODALITÉS D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION

• Site internet

www.stadelouisnicollin.fr

(fiches, formulaire d'expression...)



• Fiches thématiques

- Hydraulique
- Environnement
- Mobilité, accessibilité et stationnement
à venir
- Architecture, insertion paysagère et sûreté
à venir

• RDV visio thématiques

- environnement
11 juillet – 13h-14h
- Mobilité, accessibilité et stationnement
à venir



• Atelier architecture, insertion paysagère et sûreté

à venir

Inscrivez-vous à la newsletter :

www.stadelouisnicollin.fr

Pour contacter la garante

sofia.aliamet@garant-cndp.fr

**MERCI DE VOTRE
PARTICIPATION**

www.stadelouisnicollin.fr